



# ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE (CAFFA)

### RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ SESSION 2022

Liste, par ordre alphabétique, des candidats admissibles au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique au titre de la session 2022 :

Nom Prénom	Discipline	Département
AUBLIN Christelle (née MARMORAT)	Certifiée lettres modernes	Côte-d'Or
BERTRAND Mickael	Certié histoire et géographie	Côte-d'Or
BOYER Jean-François	Certié histoire et géographie	Nièvre
CERNIZE YAYLARIAN Carine (née CERNIZE)	Certifiée mathématiques	Saône-et-Loire
CLAVILIER Marion Charlotte	Agrégée lettres modernes	Nièvre
DUBOURG Alexandre	Certié économie et gestion option communication, organisation et gestion	Côte-d'Or
DUPUIS Aurélien	Agrégé éducation physique et sportive	Saône-et-Loire
DUTARTRE Armelle	Certifiée éducation musicale et chant choral	Côte-d'Or
HADDAD Nadia (née GRIACH)	Certifiée économie et gestion administrative	Côte-d'Or
JAUMARD Médéric	Certié histoire et géographie	Saône-et-Loire
LITAUD Amélie	Certifiée lettres modernes	Saône-et-Loire
PARET Denis Didier	Agrégé sciences physiques option physique chimie	Saône-et-Loire
PECAUD Vincent Etienne	Certié éducation physique et sportive	Côte-d'Or
PERILLAUD Cécile	Certifiée mathématiques	Côte-d'Or
PERRET Valérie Sophie Armande (née LE SAGE)	Certifiée philosophie	Yonne
SANCHEZ Ludovic	Agrégé philosophie	Saône-et-Loire
VIROT Jérôme	PLP mathématiques sciences physiques	Côte-d'Or

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015, les candidats ayant été déclarés admissibles lors d'une session de l'examen du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique gardent le bénéfice de cette admissibilité pour deux nouvelles sessions de l'examen.

Il n'est pas nécessaire que ces deux sessions suivent immédiatement celle à laquelle le candidat a été déclaré admissible. Le candidat dispose d'un délai de quatre ans après la fin de cette session pour se présenter, jusqu'à deux fois, aux seules épreuves d'admission de l'examen, y compris en cas de changement d'académie.

À Dijon, le 04 février 2022

Jean-Luc PERNETTE  
Président de jury